

## Coronavirus COVID-19 : l'Ordre à vos côtés



Chères consœurs, chers confrères

Les citoyens français vont être confrontés dans les heures à venir à une situation exceptionnelle, difficile et angoissante. La crise sanitaire que notre profession va affronter est sans précédent et nous serons, infirmières et infirmiers, en première ligne pour remplir notre mission d'intérêt général. Que cela soit en ville par le biais de l'exercice libéral, l'HAD, les SSIAD ou en établissements sanitaires et médico-sociaux publics comme privés, le corps infirmier doit répondre présent dès maintenant pour préserver la santé de nos concitoyens.

L'Ordre infirmier met en place une permanence et un mail unique pour vous accompagner au quotidien : [permanence.covid@ordre-infirmiers.fr](mailto:permanence.covid@ordre-infirmiers.fr).

Un représentant de l'Ordre infirmier vous contactera à votre convenance et dans les plus brefs délais après la réception de votre mail. Son objectif est simple, recueillir vos témoignages, vos remontées d'expérience au quotidien mais surtout vous apporter une aide quotidienne.